



DESIGN PARADE HYÈRES

12^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE DESIGN

29 JUIN – 2 JUILLET 2017

LA VILLA NOAILLES

Édifiée entre 1924 et 1932, la villa Noailles est non seulement un témoignage de l'architecture de Robert Mallet-Stevens, mais également un bâtiment hors normes de 1800 m² qui mêle équipements sportifs et œuvres d'art. Ses commanditaires, Charles et Marie-Laure de Noailles y accueillirent les avant-gardes du XX^e siècle, dans une effervescence qui se prolongera jusque dans les années 1960. Devenue centre d'art en 2003, la villa Noailles présente et soutient la création contemporaine dans les domaines de la mode, de la photographie, du design et de l'architecture. Une exposition permanente, consacrée à Charles et Marie-Laure de Noailles met en avant l'extraordinaire mécénat mené par le couple. Elle organise des expositions et trois : le Festival International de Mode et de Photographie à Hyères, depuis 1986 ; Design Parade depuis 2006 (avec un nouveau volet architecture d'intérieur depuis 2016), le festival Pitchouns depuis 2010.

DESIGN PARADE

Autour d'un concours international ouvert aux jeunes designers, le festival réunit expositions et rencontres. À travers cette plate-forme, la villa Noailles espère accroître son aide à la jeune création et faire se rencontrer, échanger et permettre une meilleure connaissance des créateurs par les professionnels, le public et les journalistes. Le festival comprend deux volets : design à Hyères et architecture d'intérieur à Toulon.

DESIGN PARADE AURA LIEU DU 29 JUIN AU 2 JUILLET 2017.

Du concours sont issus des talents, aujourd'hui confirmés, tels : Eloi Chafaï, Adrien Rovero, Frank Fontana & Sébastien Cordoléani, Nacho Carbonell, Michel Charlot, Julien Carretero, Antoine Boudin, François Dumas, Eléonore Nalet, Jean-Baptiste Fastrez, Brynjar Sigurdarson, Julie Richoz, Mathieu Peyroulet-Ghilini, Laureline Galliot, Laura Couto Rosado, Samy Rio, Maarno, ODD Matter, Pernelle Poyet, Sylvain Chassériaux, Thélonious Goupil...

L'atout majeur du Festival réside dans l'intérêt que lui témoignent, sous la forme d'un partenariat engagé, les professionnels qui composent le jury, parrainent la manifestation et proposent les prix. Pour cette 12^{ème} édition, le jury sera présidé par Inga Sempé. Depuis dix ans des designers parmi les plus influents ont pris part au jury dont Ronan & Erwan Bouroullec, Hella Jongerius, Konstantin Grcic, Jasper Morrison, Naoto Fukasawa, Stefan Diez, François Azambourg, Bertjan Pot, Carole Baijings & Stefan Scholten, Pierre Charpin, Max Lamb.

La première édition du festival en 2006 fut parrainée par Andrée Putman.

RÈGLEMENT

LE CONCOURS

La villa Noailles organise un concours annuel destiné aux jeunes designers dans le cadre du festival Design Parade. Le concours est récompensé par le Grand Prix Design Parade.

Le concours ne concerne pas les domaines du stylisme de mode, ni celui du graphisme.

Le concours est ouvert à tous les designers de plus de 18 ans.

Les candidatures collectives (duo, trio etc.) sont acceptées.

Le ou les projets proposés pour le concours ne doivent avoir été présentés dans aucune institution culturelle en France, ni aucune foire commerciale européenne.

Il n'y a pas de thématique, ni de type de projet définis.

Nous vous incitons à créer des projets inédits. Les projets déjà présentés ne seront pas favorisés.

CALENDRIER

ÉTAPE 1 - PRÉ-SÉLECTION

envoi des dossiers par email
avant le 1^{er} mars 2017

EN CAS DE SÉLECTION À L'ÉTAPE 1 :

ÉTAPE 2 / SÉLECTION :

envoi du dossier imprimé
avant le 10 mars 2017

Résultats communiqués
autour du 25 mars 2017

EN CAS DE SÉLECTION À L'ÉTAPE 2 :

FESTIVAL

présence à Hyères obligatoire
du 27 juin au 2 juillet 2017 inclus

1. PREMIÈRE ÉTAPE

CONSTITUEZ ET ENVOYEZ VOTRE DOSSIER AU PLUS TARD LE 1^{er} MARS 2017

Téléchargez le formulaire d'inscription disponible en téléchargement sur le site www.villanoailles-hyeres.com

Remplissez tous les champs du formulaire puis enregistrez le en format .pdf et renommez le formulaire de la façon suivante : nom_prenom_1.pdf (ex. : duval_pierre_1.pdf)

CRÉEZ UN DOSSIER PDF

- 3 pages maximum illustrant vos travaux précédents, à titre de portfolio (ces travaux ne seront pas présentés pour le concours). Précisez PORTFOLIO sur ces 3 planches.

- 3 pages maximum par projet, illustrant le ou les projets (maximum 3 projets) concourant pour le Grand Prix, comprenant texte d'intention, dessins et plans techniques, images du prototype. Précisez DESIGN PARADE HYÈRES sur ces 3 planches. Si le prototype n'existe pas encore, le mentionner.

Nommez le dossier de la façon suivante : nom_prenom_2.pdf (ex. : duval_pierre_2.pdf)

Votre fichier doit respecter les spécificités suivantes : fichier numérique au format .pdf, de 8 Mo maximum.

ENVOYEZ UN EMAIL À L'ADRESSE :

designcompetition@villanoailles-hyeres.com
comportant :

- votre formulaire .pdf
- le dossier .pdf

l'objet du mail comportera impérativement vos nom et prénom.

Cet email, envoyé au plus tard le 1^{er} mars 2017, constitue votre candidature.

2. SECONDE ÉTAPE EN CAS DE SÉLECTION À LA 1^E ÉTAPE

ENVOI DU DOSSIER AU PLUS TARD LE 10 MARS 2017

Si vous avez reçu un email autour du 6 mars vous informant que votre dossier a été sélectionné, il vous faut alors :

Envoyez le dossier par courrier correspondant à celui précédemment soumis par email, imprimé au format A3 et si possible des dessins originaux, le tout comportant vos nom et prénom

une copie de votre formulaire d'inscription imprimé au format A4

LE TOUT DOIT ÊTRE ENVOYÉ AU PLUS TARD LE 10 MARS 2017 (LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI) À :

**VILLA NOAILLES - DESIGN PARADE HYÈRES
MONTÉE DE NOAILLES - BP 70176
83405 HYÈRES CEDEX - FRANCE**

RETOUR DES DOSSIERS

Vous devez joindre une enveloppe et son affranchissement portant vos nom et adresse pour le retour.

Plusieurs solutions :

une enveloppe timbrée au format du dossier, portant votre adresse pour son retour pour les résidents en France

OU

enveloppe et 20 euros en chèque ou espèces en euros à l'ordre de l'Association villa Noailles

OU

enveloppe et virement de 20 euros (joindre la preuve de virement), sur le compte de l'Association villa Noailles :

International Bank Account Number
(IBAN) FR76 4255 9000 3621 0284 7390 707
Bank Identification Code (BIC) CCOPFRPPXXX
en précisant obligatoirement DP HYERES 2017

OU

enveloppe prépayée chez un transporteur* avec bordereau, préciser le numéro de compte (UPS/DHL/FEDEX/TNT ou tout autre transporteur assurant le retour dans le pays de départ)

Si vous ne souhaitez pas récupérer votre dossier, indiquez-le dans une lettre que vous joindrez à l'enveloppe d'envoi. Le dossier sera détruit s'il n'est pas dans la sélection des 10 finalistes.

* L'expéditeur sera tenu de prendre à sa charge les frais de douanes et taxes pour l'aller et le retour, en ouvrant un compte chez le transporteur choisi. Aucun frais de douanes ne sera pris en charge par l'association qui refusera le dossier dans ce cas, à l'aller comme au retour. L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de perte ou de vol des dossiers durant leur envoi. Les dossiers sélectionnés sont conservés à la villa Noailles. Même si la confidentialité des projets est préservée, nous vous invitons à déposer vos projets sous enveloppe Soleau auprès de l'INPI avant leur envoi à la villa Noailles.

SÉLECTION

Une première sélection professionnelle aura lieu à Hyères autour du 5 mars 2017.

Ensuite, le jury 2017, comité composé de professionnels du design, designers, éditeurs, journalistes, se réunira autour du 20 mars 2017 pour effectuer la sélection des 10 designers qui seront exposés pour cette nouvelle édition du festival.

Les dix candidats dont le dossier sera retenu lors de cette sélection finale seront contactés personnellement par téléphone par l'organisation.

Dans le cas de votre sélection vous serez contacté pour discuter de la présentation de votre travail.

Vous devrez fournir au festival vos documents (textes et images de vos projets).

Vous devrez vous engager à être présent à Hyères du mardi 27 juin au dimanche 2 juillet 2017 inclus (les frais d'hébergement et de restauration seront pris en charge par le festival).

À NOTER

Tous les candidats ayant participé à la deuxième étape seront tenus informés des résultats la semaine du 25 mars 2017 au plus tard (aucune réponse ne sera donnée par téléphone).

Tous les designers sélectionnés s'engagent à suivre et à respecter le programme (toute modification pourra intervenir sur simple décision des organisateurs).

Les décisions du jury rendues lors de la sélection et lors du festival sont sans appel.

GRAND PRIX DESIGN PARADE

Le jury du concours décerne le Grand Prix Design Parade qui est doté de :

- un séjour de recherche d'un an à Sèvres – cité de la céramique,
- un séjour de recherche d'un an au CIRVA (Centre International de Recherche sur le Verre et les Arts plastiques) à Marseille, pour la réalisation d'un vase en 3 exemplaires qui fera partie des collections du CIRVA et de la villa Noailles,
- une bourse d'aide à la création de 5 000 euros offerte par la Galerie kreio pour la réalisation d'un projet libre. Ce projet pourra être édité par la Galerie kreio,
- une exposition personnelle à la villa Noailles lors de Design Parade 13, en juillet 2018,
- une série d'expositions en Europe en 2019,
- une exposition personnelle à l'espace d'art Le Moulin à La Valette-du-Var en juillet 2019, (Sous réserve de nouvelles collaborations avec des partenaires du festival).

PRIX DU PUBLIC ET DE LA VILLE D'HYÈRES

Le public vote pendant les trois jours de festival et décerne le Prix du Public et de la Ville d'Hyères.

AUTRES PRIX

D'autres prix peuvent être décernés par le jury (prix spéciaux ou prix des partenaires du festival).

ORGANISATION

VILLA NOAILLES

BP 70176 83405 Hyères Cedex

T. +33 (0)4 98 08 01 98

F. +33 (0)4 98 08 01 90

www.villanoailles-hyeres.com

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jean-Pierre Blanc

DIRECTION ET COMMISSARIAT

Jean-Pierre Blanc et Magalie Guérin

RENSEIGNEMENTS

designcompetition@villanoailles-hyeres.com

PARTENAIRES

Le festival est organisé par l'Association villa Noailles et financé par la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (ministère de la Culture et de la Communication), du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Départemental du Var et de la Ville d'Hyères.

En partenariat avec le Groupe Galeries Lafayette, Eyes on Talents, Fondation d'entreprise Hermès, Sèvres - cité de la céramique, Puntoseta, Sammode.

Avec le soutien de la Galerie kreo, CIRVA Marseille, D'Days, Fondation d'entreprise Ricard, Passagen, Institut français Köln, Vilebrequin, Vitra.

